



Adaptation des marais littoraux au changement climatique

publié le 05/11/2018 - mis à jour le 07/11/2018

Colloque international à La Rochelle

Descriptif :

Du 27 au 29 novembre 2018, l'espace Encan de La Rochelle accueillera un colloque international sur "L'adaptation des marais littoraux au changement climatique".

Sommaire :

- Objectifs du colloque
 - Le programme
-

Du 27 au 29 novembre 2018, l'espace Encan de La Rochelle accueillera un colloque international sur "L'adaptation des marais littoraux au changement climatique". Cet événement est co-organisé par le Forum des Marais Atlantiques, le Parc Naturel régional du Marais poitevin et l'Université de La Rochelle.

● Objectifs du colloque

Ces trois jours de rencontres et d'échanges dédiés aux conséquences du changement climatique sur les marais littoraux sont à destination de la communauté scientifique, des gestionnaires des espaces naturels mais aussi du grand public.

Seront abordées les questions de vulnérabilité et d'adaptation des marais et plaines côtières aux conséquences du changement climatique et en particulier à l'élévation du niveau marin et aux submersions.

● Le programme

○ Mardi 27 novembre de 9h à 18h :

Journée dédiée à la présentation des connaissances scientifiques.

De la géomorphologie littorale à la sédimentologie, en passant par la sociologie ou encore l'océanographie.

A 20h30 : Une soirée grand public de vulgarisation des connaissances sur le sujet est proposée à l'Espace Encan.

○ Mercredi 28 novembre de 9h à 18h :

Journée dédiée aux expériences des gestionnaires et acteurs des marais littoraux.

Les différentes stratégies mises en oeuvre, les questionnements réglementaires... Confrontation des expertises établies sur les différents territoires impactés.

○ Jeudi 29 novembre de 9 h à 12h :

Visite des sites littoraux

Observation des conséquences du changement climatique sur le littoral du Marais poitevin.

Renseignements : Forum des Marais Atlantiques fma@forum-marais-atl.com

► **Inscription obligatoire**

